



SAINT-CYR-L'ÉCOLE<sup>2</sup>  
(YVELINES)

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 31 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

**Présidence** : Madame Sonia BRAU, Maire.

**Présents** : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Armelle AGNERAY, M. Maurice IMBARD.

**Absents excusés** : M. Henri LANCELIN pouvoir à Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS pouvoir à Mme Sonia BRAU, M. Claude COUTON pouvoir à M. Vladimir BOIRE, Mme Gaëlle du MESNIL pouvoir à Mme Jessica BULLIER, Mme Fanny ACHART-VICTOR pouvoir à Mme Brigitte AUBONNET, M. Christophe CAPRONI pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT, M. Nicolas FARRÉ pouvoir à M. Maurice IMBARD, M. Georges DEGROOTE pouvoir à Mme Marie-Laure CAILLON, Mme Danièle FERNANDEZ pouvoir à Mme Lydie DUCHON.

**Membre du Conseil Municipal sorti de la séance avant le vote de la délibération** : Mme LITWINOWICZ en sa qualité d'adhérente de l'association « LE SECOURS POPULAIRE COMITE ST CYR/FONTENAY » pour le point n° 1 inscrit à l'ordre du jour.

---

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 32

**Réf : 2023/05/1 - OBJET : Attribution des subventions aux associations locales, aux coopératives scolaires, aux classes transplantées, aux classes à projet éducatif artistique et culturel et aux foyers socio-éducatifs des établissements scolaires pour l'année 2023.**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les articles L.1611-4, L.2121-29 et L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2023 de la commune adopté par délibération du Conseil Municipal n° 2023/04/7 du 12 avril 2023,

Vu les demandes de subvention présentées pour l'année 2023,

Considérant qu'il convient de soutenir l'action des associations locales, des coopératives scolaires, des classes transplantées, des classes à projet éducatif artistique et culturel et des foyers socio-éducatifs des établissements scolaires, et de leur attribuer à cet effet une subvention pour l'année 2023,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et délibéré,

Accusé de réception en préfecture  
078-217805456-20230531-2023-05-1-DE  
Date de réception préfecture : 05/06/2023

**DELIBERE**

**Article 1<sup>er</sup> : Décide par 32 voix pour** d'accorder dans le cadre du montant global de 226 000 € adopté au Budget Primitif 2023, une subvention annuelle aux associations locales, coopératives scolaires, classes transplantées, classes à projet éducatif artistique et culturel et foyers socio-éducatifs des établissements scolaires, qui figurent dans le tableau ci-dessous et selon la répartition suivante :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANTS PROPOSES (en €)
LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU COEUR DES YVELINES	2500
SHIN GI TAI JITSU SELF DEFENSE	1300
LA CROIX ROUGE FRANCAISE – UNITE LOCALE DE VERSAILLES	2400
JUDO SAINT CYR CLUB	2000
CLUB AU FIL DES ANS	1000
SECOURS CATHOLIQUE	1000
SECOURS POPULAIRE COMITE ST CYR/FONTENAY	2500
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS – SECTION DE SAINT-CYR-L'ECOLE	1000
COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES DE VERSAILLES ET SES ENVIRONS	1000
MULTISPORTS ST CYR L'ECOLE 78	2500
SAINT CYR TENNIS CLUB	3300
UNION MUSICALE LA ST CYRIENNE	5500
SAINT CYR L'ECOLE TENNIS DE TABLE	2000
LES MORDUS D'AVENTURE	350
CHORENERGIE	15000
LES CHATS DU CEDRE	1000
AQUAMUNDO	1000
ASSOCIATION DES GUIDES ET SCOUTS D'EUROPE	2000
LA BULLE SAINT-CYRIENNE	1540
SAINT CYR OLYMPIQUE RUGBY	2500
COMITE DE JUMELAGE	1000
SAINT CYR L'ECOLE DANSE	1000
ASSOCIATION CULTURELLE LUSO FRANCAISE DE SAINT CYR L'ECOLE	2000
YPRL SAINT CYR TRIATHLON	6200
SAINT CYR FITNESS CLUB	800
AU DRAGON LUDIKE	100
SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE – ARCHANGE GABRIEL	1000
RETRAITE SPORTIVE SAINT CYRIENNE	4000
LA MAISON DES ARTS DE CYR L'ECOLE	2000
LA MAIN VERTE	500
ASSOCIATION SPORTIVE ST CYR/FONTENAY HB 78	10 000
ENERG'YM ST CYR	1500
SAINT CYR VOLLEY BALL	470
LA DIVINE COMEDIE - LDC	2500
SAINT-CYR L'ECOLE D'ESCALADE	3000
GYMSAINTCYR	2000
AIKIDO ST CYR CLUB 78	500

Accusé de réception en préfecture  
078-217805456-20230531-2023-05-1-DE  
Date de réception préfecture : 05/06/2023

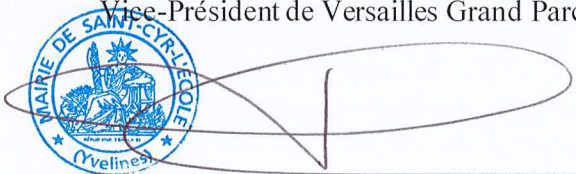
AVENIR FOOTBALL CLUB SAINT CYRIEN	16 000
	<b>Sous total 105 960</b>
Association sportive école I J.Curie	43.20
Association sportive école E.Bizet	52.20
Association sportive école R.Rolland	50.40
Association sportive école J. De Romilly	324
	<b>Sous total 469.80</b>
Association sportive Collège Racine	169.40
Association sportive Lycée Mansart	89.60
Association sportive Lycée Perrin	47.60
	<b>Sous total 306.60</b>
Foyer socio-éducatif Collège Jean Racine	180.40
Foyer socio-éducatif Lycée Perrin	12
Maison des lycéens Lycée Mansart	307.20
	<b>Sous total 499.60</b>
Coopérative scolaire R.Rolland	804.21
Coopérative scolaire I J.Curie	394.06
Coopérative scolaire E.Bizet	357.87
Coopérative scolaire J.Jaures	420.20
Coopérative scolaire L.Jouannet	283.48
Coopérative scolaire R.Desnos	191
Coopérative scolaire J.De Romilly	928.87
Coopérative scolaire V.Hugo	307.61
Coopérative scolaire J.Macé	313.64
Coopérative scolaire J.d'Ormesson	199.04
	<b>Sous total 4199.98</b>
Classes transplantées :	
R.Rolland	1580
J.De Romilly	1040
J.Curie	796
	<b>Sous total 3416</b>
FCPE	991.30
GPEI	798.70
	<b>Sous total 1790</b>
<b>TOTAL</b>	<b>116 641.98 €</b>

**Article 2 :** Précise que les crédits correspondants figurent à la nature 6574 du budget primitif 2023.

Délibération rendue  
exécutoire par transmission  
en Préfecture le : - 5 JUN 2023  
et par publication en ligne le : - 5 JUN 2023

Saint-Cyr-l'École,  
le : - 5 JUN 2023

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Pour extrait certifié conforme

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



**Vladimir BOIRE**  
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
078-217805456-20230531-2023-05-1-DE  
Date de réception préfecture : 05/06/2023